Votre quartier va évoluer !

Vous pouvez ***vous aussi*** *participer à son évolution, en faisant* ***entendre votre voix****.*

Vos points de contact :

SALLE POLYVALENTE
34 rue des Canaris
32000 Auch
Tél. 05 62 05 59 59
salle.poly@grand-auch.fr

CENTRE SOCIAL CAF
13 rue Montaigne
32000 Auch
Tél. 05 62 05 24 42
centresocialcaf.grand-auch@cafauch.cnafmail.fr

Le contrat de ville, qu'est-ce que c'est ?

C'est un contrat signé entre différents partenaires (Etat, collectivités locales, autres acteurs institutionnels...) les engageant sur 6 ans (2015-2020) à mener des actions concrètes dans différents domaines : renouvellement urbain, commerces, emploi, réussite éducative, santé, tranquillité publique...

Le Grand Garros fait partie de la nouvelle géographie prioritaire de l'Etat et va bénéficier d'un contrat de ville nouvelle génération.

L'objectif : améliorer la qualité de vie dans le quartier, avec et pour ses habitants !

Réalisation Service communication Ville d'Auch - Ne pas jeter sur la voie publique - Impression BCR

2014

Grand Garros : "CITOYENS, vous avez la parole !"

Votre conseil citoyen est installé cette semaine. Ce groupe d'habitants **va contribuer à améliorer la vie** de votre quartier.

Liberté . Egalité . Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU GERS

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, du 21 février 2014, a créé le conseil citoyen, dans le cadre du nouveau contrat de ville.

AUCH
La Gascogne au cœur

grand AUCH
AGGLOMÉRATION

Le conseil citoyen, qu'est-ce que c'est ?

C'est un **espace d'échanges** entre citoyens.

Le conseil citoyen favorise la naissance de propositions, d'initiatives, d'actions, **à partir des besoins identifiés** dans le quartier.

A quoi ça sert ?

Le conseil citoyen doit :

- faciliter **l'expression des habitants** et des usagers aux côtés des acteurs institutionnels (Etat, collectivités locales, CAF...) ;
- encourager et soutenir les **initiatives citoyennes** ;
- permettre de construire **ensemble** des solutions.

Comment ça fonctionne ?

Les membres du conseil citoyen se retrouveront **régulièrement** :

au complet ou en groupes de travail thématiques.
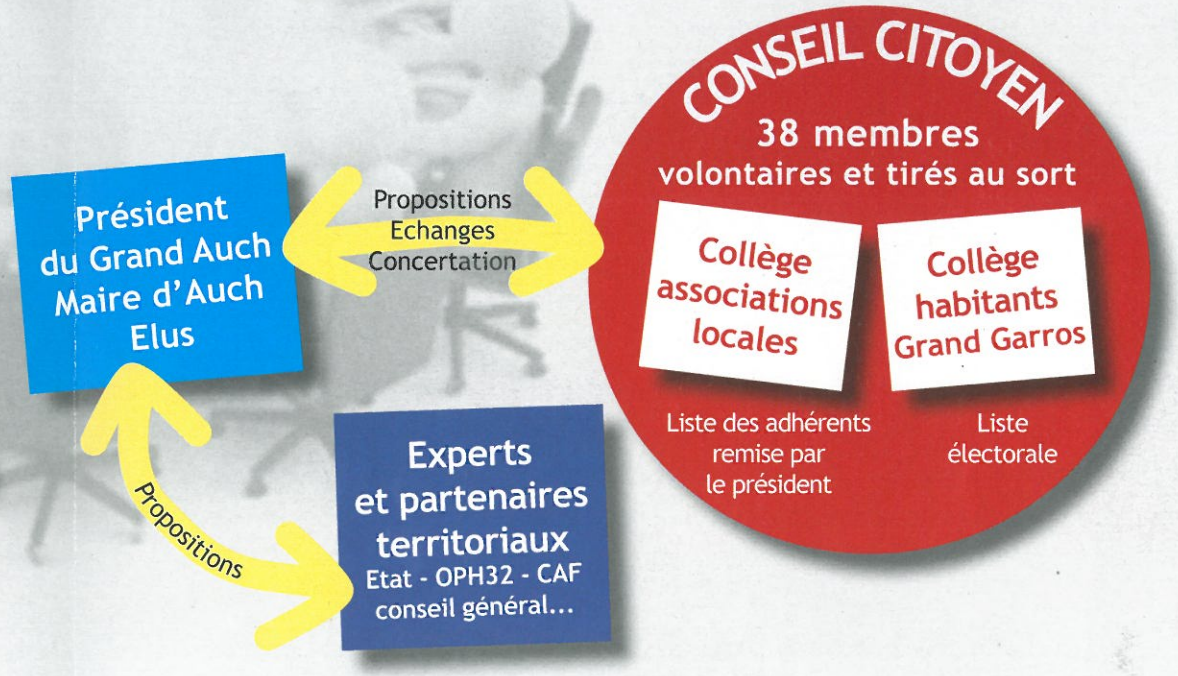
Le conseil citoyen participera à **toutes les instances** du contrat de ville.